

Résumé

d'une communication présentée lors du

Symposium nord-américain sur l'environnement et le commerce

Commission nord-américaine de coopération environnementale

Le libre-échange de l'électricité entre le Canada et les États-Unis sera-t-il bénéfique à l'environnement?

par Takis Plagiannakos, conseiller principal en environnement, Ontario Power Generation (Canada)

L'Ontario et l'est des États-Unis partagent un même bassin atmosphérique et des systèmes d'électricité hautement interconnectés. Par ailleurs, les sources d'électricité au Canada et aux États-Unis sont très différentes, ce qui se traduit par des différences considérables dans les profils des émissions atmosphériques. Des études ont montré que les sources d'émissions américaines ont des répercussions beaucoup plus importantes sur la qualité de l'air au Canada que les répercussions des sources d'émissions canadiennes sur la qualité de l'air aux États-Unis. En conséquence, tout changement dans la production d'électricité à partir du charbon aux États-Unis pourrait influencer sur la qualité de l'air au Canada.

Les deux pays ont réduit considérablement leurs émissions et, si l'on en juge par les tendances en matière de réglementation, ils devront les réduire encore plus au cours des prochaines années. Avec l'ouverture des marchés de l'électricité dans les deux pays, les politiques relatives à la réglementation environnementale auront une incidence sur les échanges d'électricité entre les deux pays.

Les répercussions de l'ALÉNA sur le commerce de l'électricité sont difficiles à quantifier. Le commerce de l'électricité entre le Canada, notamment l'Ontario, et les États-Unis a été très volatil au cours de la dernière décennie. Deux grands facteurs ont déterminé le volume des échanges avec les États-Unis à divers moments : une capacité d'exportation limitée pour le Canada et un accès limité aux marchés de l'électricité dans les deux pays, puisque les services publics d'électricité continuent d'être réglementés.

Les résultats de la présente étude montrent que le libre-échange dans le secteur de l'électricité entre l'Ontario et les États-Unis ne devrait pas avoir de répercussions sur la qualité de l'air en Ontario si les deux pays appliquent leurs plans visant à imposer des normes plus strictes pour les émissions de NO_x (« NO_x SIP Call»). À court terme, cependant, si les marchés s'ouvrent avant que les normes ne soient appliquées, les émissions pourraient augmenter et, partant, la qualité de l'air au Canada et aux États-Unis pourrait en souffrir.

En nous basant sur cette analyse, nous formulons les recommandations suivantes :

- Les règlements environnementaux devraient tenir compte des différences entre les émissions atmosphériques dans les deux pays ainsi que des répercussions potentielles de ces émissions.
- Le Canada et les États-Unis devraient continuer d'œuvrer à l'harmonisation de leurs normes concernant les émissions atmosphériques. Une telle convergence des systèmes de réglementation garantirait des règles du jeu équitables pour les producteurs d'électricité lorsque les marchés de l'électricité s'ouvriront à la concurrence.
- Les programmes d'échange de permis d'émission devraient être harmonisés afin que les producteurs d'électricité des deux pays puissent profiter des occasions de réduction à bas coût des émissions.
- Les deux pays devraient établir un mécanisme en vue d'harmoniser les nouveaux règlements environnementaux, comme ceux concernant les émissions de mercure et les objectifs à long terme pour la réduction des émissions de SO₂ et de NO_x, lorsqu'ils examineront la question des MP₁₀ et MP_{2,5} au cours des prochaines années.

Les mécanismes proposés (normes relatives à la proportion des énergies renouvelables dans le portefeuille énergétique ou normes relatives au portefeuille des émissions) pour promouvoir l'utilisation de technologies plus propres doivent être harmonisés afin d'assurer des règles du jeu équitables sur les marchés de l'électricité.